



Conseil Municipal

Séance ordinaire du 9 septembre 2021

n° 190 - septembre 2021



Présent.e.s : Mmes JUSZCZAK, TERRIEN, PAZARKIC, GUERIN, NEVEU, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, DANIEAU, OCHAB, AUCLIN, BRISSEAU
Absent excusé ayant donné procuration : M. VIGNOL à Mme TERRIEN
Absent.es excusé.es : Mme LESUEUR, M. LAFAIRE

Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 19h

ENEDIS - Programme d'effacement de lignes

Dans le cadre de l'effacement de plus de 18 km de réseau électrique HT aérien entre les communes d'Anché-Léméré-Champigny-sur-Veude et Chaveignes, la société RNI, missionnée par ENEDIS (Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité), a envoyé plusieurs conventions de travaux devant emprunter le domaine public communal. Ces conventions sont subordonnées au versement d'une indemnité unique et forfaitaire compensatoire pour occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **accepte à l'unanimité** les propositions de la société RNI pour l'implantation d'un poste de distribution au lieu-dit Neuilly, et l'enfouissement de la ligne haute tension sur les voies communales n° 53 (chemin de la Brelière) et n°57 (vers Pelois), ainsi que les **indemnités** s'élevant à un montant total de **1 504 €**.

SIEIL¹ : Mise aux normes de l'éclairage public du bourg

Un certain nombre de lignes vont être enfouies sur la commune (conventions avec des propriétaires privés), impactant notamment l'éclairage public du Coudray pour lequel un projet de rénovation a été acté par le conseil municipal en séance du 15 décembre 2020. Pour éviter un doublon au niveau des travaux d'enfouissement, le SIEIL propose d'inverser les programmes du Coudray (prévu 2021, reporté en 2022-2023) et du Bourg (prévu en 2022, avancé en 2021) d'un montant de 44 929.66 €. Le SIEIL prenant en charge la TVA et subventionnant 50% des travaux et le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais octroyant une subvention de 30 %, le solde à régler par la commune s'élève à : **8 985.93 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **accepte cette proposition et son financement, à l'unanimité**.

SIEIL : Programme de dissimulation et de sécurisation de lignes Eclairage Public

Toujours dans le cadre du programme d'enfouissement des lignes HTA par ENEDIS, le SIEIL propose aux élu.es un certain nombre de travaux de dissimulation de réseaux qui devraient démarrer en 2022 :

- Le Coudray/Plaisance* (autour du carrefour et sur la RD 749) - Réalisation prévisionnelle des travaux : 2022-2023
- Rue du Château d'eau, Bourg de Léméré* - Réalisation prévisionnelle des travaux : 2022
- Le Coudray (Rues du Château et de la Déjauterie)* - Réalisation prévisionnelle des travaux : 2024
- Le Carroi Guérin - Réalisation prévisionnelle des travaux : 2022
- Le Sable / L'Ouraye - Réalisation prévisionnelle des travaux : 2022-2023
- Rivau / Guimarderie - Réalisation prévisionnelle des travaux : 2022

Les travaux d'enfouissement du réseau de distribution d'électricité sont pris en charge à 100 % par le SIEIL. Les dossiers mentionnés* nécessitant également un enfouissement des lignes Télécom, des demandes ont été déposées par la mairie pour en connaître le coût. Les études sont en cours.

Bulletin municipal : Tarif des encarts publicitaires

En vue de la reprographie du prochain bulletin municipal de fin d'année, il est proposé aux élu.es, qui **l'acceptent à l'unanimité**, une augmentation des tarifs des encarts publicitaires, à savoir :

Dimension 5.5 cm x 9 cm - couleur : **45 €** | Dimension ¼ de page - couleur : **85 €**

Cimetière : Procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans trace de concession

A ce jour, il a été relevé **54 sépultures sans trace de concession** (liste jointe en fin de bulletin). Afin de pouvoir les réintégrer et les remettre à disposition, les élu.es ont opté pour l'instauration d'une procédure de reprise. Le tarif de ces sépultures spécifiques (en cas de reprise des sépultures par les familles concernées) est calculé au m2 et en fonction de la durée de la concession.

La procédure prendra fin au 31 mai 2022, de façon à laisser passer les fêtes de la Toussaint et des Rameaux.

Durée de la concession	Tarif au m2
15 ans	45 €/m2
30 ans	80 €/m2
50 ans	105 €/m2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **accepte** les tarifs proposés **à l'unanimité**.

¹ SIEIL : Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire

Augmentation de la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement en vigueur sur la commune depuis 2008, s'applique sur tout aménagement ou construction nouvelle, extension, piscine, ...

Elle se divise en 3 fractions :

- part communale : le taux varie entre 1 et 5% selon les communes. Il peut toutefois être majoré jusqu'à 20% dans certains secteurs nécessitant des travaux d'aménagement importants
- part départementale : le Conseil Départemental d'Indre et Loire qui a voté un taux de 2%
- taux de la redevance d'archéologie préventive : son taux a été fixé à 0,4 %.

A ce jour et depuis 2008, le taux appliqué par la commune, est de 1% (minimum obligatoire). Il est proposé aux élu.es une **augmentation de 0.5%, le portant ainsi à 1.5%.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette augmentation, à l'unanimité.

Accueil de personnes condamnées à des TIG²

Madame le Maire propose que la commune accueille ponctuellement au sein de ses services administratifs et techniques, lors des périodes de surcharge de travail, des personnes condamnées par le Juge, à effectuer soit un TIG (travail d'intérêt général) soit un TNR (travail non rémunéré).

L'accueil de ces personnes se fera en fonction de l'activité des services, de la compatibilité des fonctions avec le profil de la personne accueillie et de la disponibilité du personnel encadrant désigné à ce titre.

L'employeur de ces personnes demeure le SPIP³ 37 qui prend en charge les déclarations sociales obligatoires, ainsi que, le cas échéant, les déclarations d'accidents du travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition, à la majorité (1 contre).



Bienvenue à...

Mme et M. PERRIN-GILBERT (le Coudray)

Banquet des Seniors du 16 octobre

Madame le Maire expose qu'en fonction de l'utilisation du **pass sanitaire** autorisée, sur le territoire national en vertu de la loi, **jusqu'au 15 novembre 2021**, la solution d'une distribution d'un plateau-repas a finalement été retenue.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles

La participation aux frais de fonctionnement des écoles de l'Île Bouchard pour l'année scolaire 2020-2021 : 4 enfants (3 primaires, 1 maternelle) au tarif de 906 €/élève, se monte à un **montant total de 3 624 €.**

Coupage de courant de 5 heures

ENEDIS informe qu'une coupure de courant prolongée **d'une durée de 5 heures est prévue le 14 septembre (de 8h à 13h)** aux lieux-dits suivants : Bois Saint Hilaire, Boissé, Les Varennes*, La Garenne des Hauts, La Duboisserie.

*Compte tenu de l'importance des travaux sur ce lieu-dit, il sera réalimenté par un groupe électrogène avant la reconnexion au réseau.

Boites aux lettres- Rappel

Il est apparu, au travers des diverses distribution de documents communaux, qu'il manquait des noms sur des boites aux lettres ou que certains avaient été effacés par le temps.

Pour faciliter la communication, nous remercions les personnes concernées de bien vouloir les remplacer.

Pour ceux qui le souhaitent, la Mairie peut éditer les étiquettes, sur demande par mail ou téléphone.

Travaux d'égavage

Des travaux d'égavage seront effectués cet automne, certainement au mois de **novembre**. Ainsi, toute végétation débordant sur le domaine communal sera coupée et les déchets déposés sur les propriétés concernées.

² TIG : Travaux d'Intérêt Général

³ SPIP37 : Service pénitentiaire d'insertion et de probation d'Indre-et-Loire



Cimetière - Procédure de reprise des concessions expirées

Les concessions ci-dessous sont arrivées à expiration. En cas de non-renouvellement **d'ici le 31 décembre 2021**, elles seront restituées à la commune. Merci à toutes les personnes qui pourraient communiquer des informations sur ces sépultures et notamment sur les ayants-droits ou héritiers.

Contact mairie : 02 47 95 70 36

Emplacement- Sépulture	N° de concession	Date d'effet	Durée	Date d'échéance	Date de fin de droits	Concessionnaire - Fondateur
DQ - 5	95	05/01/1968	50 Ans	05/01/2018	05/01/2020	PICARDA Marguerite
DZ - 6	96	09/04/1968	50 Ans	09/04/2018	09/04/2020	GUILLEAU Denise
GF - 1	inconnu	10/11/1907	30 Ans	10/11/1937	10/11/1939	LOURY
GO - 5	99	14/08/1968	50 Ans	14/08/2018	14/08/2020	AUCHER Camille
GO - 6	101	16/06/1969	50 Ans	16/06/2019	16/06/2021	ROBERT Angèle
GQ - 7	97	09/04/1968	50 Ans	09/04/2018	09/04/2020	GUILLEAU Denise
GT - 3	82	01/06/1964	50 Ans	01/06/2014	01/06/2016	BODIN Simone

La Brève de Plume Papote

Il faut pourtant que ces choses-là soient dites !

Parce que, déjà l'an dernier, j'ai eu envie de les dire et je ne l'ai pas fait. Pourquoi ? Je ne sais pas et je ne vais quand même pas avoir le culot de dire que c'est la faute de la Covid ! Je l'ai trop entendu à toutes les sauces, celle-là !

Alors voilà : l'an dernier j'aurais déjà bien mis 2 fleurs.

Vous savez bien : les fleurs qu'on dirait dessinées par un enfant et qu'on trouve sur les panneaux officiels des villages ou des villes pour indiquer leur fleurissement...

Et puis, cette année, au sortir de l'hiver... (enfin à ce qu'on croyait être le sortir de l'hiver...) j'ai vu dans les grands-grands-grands pots de fleurs de mon village fleurir quelques tulipes...

Dieux ! Qu'elles étaient jolies ces petites tulipes, si fines dans leurs grands-grands-grands pots de géant, et qui se faisaient belles tant qu'elles pouvaient pour nous consoler de la température ambiante...

Et puis, peu à peu, il est venu : l'enchantement, le foisonnement, le débordement des fleurs qui ont occupé la totalité des grands-grands-grands pots ! L'émerveillement partout ! Devant la mairie... devant l'église ... Aux petits carrefours... partout. Et les petits sapins taillés en spirale... Et ces si jolis massifs de fleurs, là, taillés en nuages... Et ces couleurs si bien choisies... Et cette façon désinvolte de faire comme si ça se faisait tout seul...



Et j'ai pensé plusieurs fois à tout ce qui avait dû se faire en amont et dans le silence pour aboutir à ça...

J'ai pensé à ceux qui avaient pensé les couleurs, les endroits et les tailles... Ceux qui avaient commandé la terre nouvelle et les graines au bon moment. Ceux qui avaient semé ou planté sans rien dire à personne, dans le froid, mais probablement avec le sourire en pensant à la bonne surprise qu'ils étaient en train de préparer...

J'ai pensé à eux... Et j'ai eu envie de les remercier bien chaleureusement. Parce que, tandis que juillet et août étaient déguisés en novembre tous les deux, les Petits Hommes en Orange qui surveillaient, en secret, les grands-grands-grands pots de fleurs de mon village, nous offraient tous les jours ces merveilles pour le plaisir de nos yeux...

Alors moi, cette année, je me suis autoproclamée juge absolu et j'ai mis 4 fleurs sur les panneaux de mon village ! Na !!!

Et maintenant, que diriez-vous d'une petite méditation ?

Nous pouvons imaginer que nous vivons - et depuis de si longs mois déjà - une situation qui ressemble à un « tir à la corde »...

Nous tenons l'extrémité d'une corde et l'autre extrémité est tenue par un Monstre énorme, affreux et beaucoup plus puissant que nous.

Entre nous et ce Monstre, il y a un ravin qu'on dirait bien sans fond. Si nous perdons cette partie de « tir à la corde » nous allons tomber dans le ravin et y disparaître. Alors, nous tirons de toutes nos forces... Mais le Monstre, lui aussi, tire de toutes ses forces...

En fait, il nous semble bien que nous nous rapprochions dangereusement du bord du précipice !

Et, tout à coup, nous réalisons que notre tâche la plus difficile n'est pas de gagner la partie de « tir à la corde » avec le Monstre... Notre tâche la plus difficile, c'est de lâcher la corde !

Allez chiche ? On lâche la corde ? On se fait le pari que, quand on rencontre des amis, ou même avec nos proches, on est capables de parler d'autre chose que de... enfin ! vous savez bien quoi !

On parlera plutôt des fleurs de nos jardins, du bonheur de nous retrouver enfin en été, de la saveur exceptionnelle de nos tomates et du plaisir d'aller au restaurant ou au cinéma... Comme ça va être bon de la lâcher, cette corde !

Plume Papote



Les RV 2021

Voici le calendrier dont nous disposons à ce jour

Septembre

- Di 12**.....Fête de la Citrouille et du potager 🍂
- Sa 18**.....Concert Trio Indigo, visites du clocher, portes ouvertes biblio
.....Feu d'artifice
- Sa 18-Di 19**.....Fêtes du Patrimoine 🍂
- Sa 18**.....Feu d'artifice (Commune) et portes ouvertes Bibil

Octobre

- Je 14**.....A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
- Sa 16**.....Banquet des Seniors (Commune) – Plateaux-repas
- Sa 23-Di 24**.....Fête des Fleurs d'automne 🍂
- Sa 30- Di 31**.....Halloween Décorations, chasse aux bonbons, Murder Party 🍂

Novembre

- Lu 1^{er}**Halloween Décorations, chasse aux bonbons, Murder Party 🍂

Décembre

- Je 9**.....A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
- Di 19**.....Arbre de Noël (Commune) - 17h00



Château du Rivau
Exposition
**Le Goût de l'Art,
l'Art du Goût**
du 1^{er} avril au
1^{er} novembre

Chasses aux trésors:
pour les P'tits Bout
(de 3 à 5 ans)
du 10 avril au
1^{er} novembre

Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau 🍂
www.chateaudurivau.com

Toutes ces dates sont données de manière indicative. Elles risquent de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes qui seront données par les autorités.

INFORMÉS OÙ QUE VOUS SOYEZ

Sur votre téléphone, grâce à l'application **Panneaupocket**



Flashez le code ci-contre pour accéder à toutes les informations de dernière minute de votre commune, ou installez l'application directement sur votre téléphone portable.
Application gratuite et anonyme.

(*) Les permanences sont données à titre indicatif. Elles sont fixées en début de mois mais se tiennent ou non en fonction des réunions ou des obligations qui se greffent sur l'emploi du temps initial. Pour tout rendez-vous, s'adresser à la Mairie

Permanences* de Mme le Mair en octobre

- Samedi 02 et 09.....de 09h00-13h00
 - Lundi 04 et 25 de 18h30 à 20h00
 - Mardi 05, 12 et 26 de 18h30 à 20h00
 - Jeudi 07 de 18h30 à 20h00
- Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Szazilly
Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : commune-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00



Bibliothèque communale
Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



SUDOKU - n° 05-2021

Difficile

		1		5				8
6				1		2		
			4				6	1
7				9			3	
		8	2		3	1		
	3			7				2
9	4				2			
		6		3				7
8				4		5		

Une grille est composée de 81 cases soit 9 carrés de 9 blocs. Complétez cette grille de manière que pour chaque ligne chaque colonne et chaque carré de 9 cases tous les chiffres de 1 à 9 ne soient utilisés qu'une fois

SOLUTION SUDOKU - n° 04-2021

2	6	8	7	4	5	1	9	3
7	5	9	1	8	3	4	2	6
3	4	1	6	9	2	7	5	8
8	1	5	9	3	6	2	4	7
4	3	2	5	1	7	8	6	9
6	9	7	8	2	4	3	1	5
9	7	3	4	6	1	5	8	2
1	2	6	3	5	8	9	7	4
5	8	4	2	7	9	6	3	1



Concession à l'état d'abandon

Une réunion se tiendra au cimetière de Lémeré le **lundi 20 septembre à 14h00** pour établir le constat d'abandon de ces sépultures.

L'ensemble des informations est affiché à l'entrée du cimetière et celle de la mairie.

Liste des concessions identifiées à l'état d'abandon

Emplac ^t	n° ccess ^o	date ccess ^o	Nom(s) concessionnaire(s)	Nom(s) Inhumé(s) sur sépulture ou connus	Emplac ^t	n° de ccess ^o	date ccess ^o	Nom(s) concessionnaire(s)	Nom(s) Inhumé(s) sur sépulture ou connus
DA5	NC	12/02/1920	TERRIEN	TERRIEN Armand	GC4	029	08/07/1929	RABUSSEAU Marie née BEAUVILLAIN	RABUSSEAU François BESNIER Marie née RABUSSEAU RABUSSEAU Marie née BEAUVILLAIN
DH4	106	24/05/1974	BLANCHARD Paul	IMBERT Marie-Louise née THIBAUT	GE5	NC	03-07-1897	DE GUENYVEAU Emilie	MESTAYER Rose née JAUTROU
DK1	084	03/03/1965	DELAGE Lucienne	DELAUZUN Emilie	GE6	NC	04/03/1914	DE GUENYVEAU Emilie & LECLERC Joseph	??
DL2	066	15/10/1947	MAUPOINT Louise née AMIRAULT	MAUPIOU Léon Désiré	GF2 GF3	025	25/06/1928	LOURY Mme Vve	??
DL3 DL4	049	09/11/1936	AMIRAULT Arthur	AMIRAULT Blandine née AUCHER (DL3) AUCHER Julien (DL3) AMIRAULT Arthur & Eugénie née ROY (DL4)	GF6	024	25/06/1928	RIBIERE Baptiste	RIBIERE Baptiste & Louise née ANGELIAUME
DM2	136	11/02/1985	LE GRIEL Henriette	LE GRIEL Henriette - LABORIE Raphaël	GG1-GG2	NC	30/05/1902	MESLIN (M.) - BILLET (M.)	GROSSET Martin & Clorinde née PALLU
DM4	NC	01/05/1911	COUDRIN-MEIGNENT Louis	??	GG3	014	12/11/1925	MAUDET Ernestine née VALLEE	MAUDET Joseph
DM6	064	12/11/1945	FOURNIAU	FOURNIAU Victor	GG4	063	22/10/1945	ANGIBERT François BOUCHET	ANGIBERT François & Alphonsine née BOUCHET
DO3	NC		LECLERC	LECLERC Alfred - LECLERC Laure	GG6	074	08/02/1953	LAURIN Marie	PIRONNEAU Pierre & Marie née ANGIBERT
DS2	112	11/03/1976	FOUGERE Serge	GUELLERIN Jean-Auguste 1927 LECOMPTE Maria née GUELLERIN 1935	GI3	052	1939-04-11	BOUCHET Joseph	ANGIBERT Lucien
DS3	075	29/06/1955	VALLEE Marcel	VALLEE René	GI4	NC		ARCHAMBAULT-MAUPOINT	??
DT1	067	12/10/1948	CHATRY Auguste	LECLERC Emile & Marie née ANICET	GQ3 GQ4	027	10/11/1928	METAYER Charles	METAYER Charles & Louise née BOISSE
DT6	017	28/01/1926	BEGENE Paul	OURY Eugénie née GIRARD	GR3	103	18/08/1971	AUBIN Thérèse	??
DW6	030	08/07/1929	GIRARD-MARTIN Joseph	??	GT4	087	23/05/1966	ARCHAMBAULT née BOISSAY	??
DX5	015	12/11/1925	POINTREAU Marie née BOISSAY	POINTREAU François	GW6	081	07/01/1964	DUCHESNE (Mme) - GUILLEAU Georges	plaque famille DUCHENE-GUILLEAU
GA1	009	04/03/1920	BOYER Hervé	BOYER François					
GB1	032	28/07/1930	BLANCHARD Clément	BLANCHARD Louis (1915) et Marie née BILLARD (1923) BLANCHARD Louis (1896) et Marie née VALLEE (1896)					
GB2	001	12/02/1915	HULIN Auguste	HULIN Eugénie née GOUINEAU					



LISTE DES SÉPULTURES SANS TRACE DE TITRE DE CONCESSION			
Commune de Léméré			
Emplacement- Sépulture	Défunts	Dates de si connues	
		Naissance	Décès
DA - 1	DELAGE Lucienne		
DA - 2	Famille TRANCHANT		
DA - 4	CASSEGRAIN Yvonne		
DB - 5	TENPLERAUD -TERRIEN		
DC - 2	CHARPENTIER Catherine	31/03/1962	29/07/1967
DC - 3	PESSEREAU Marcel		
DC - 5	DUPRE Edwige - RIVAUD		
DC - 6	LHUILLIER Roger		
DD - 2	BEAUVILLAIN Claudette		
DD - 4	Familles ANGIBERT – GUILLOTEAU		
DD - 6	? ?		
DE - 2	? ?		
DE - 4	? ?		
DE - 5	HULIN Georges		
DE - 6	AMIRAULT Berthy	1948	1953
DG - 1	BOYER Lucien		
DG - 4	BEJENNE		
DG - 5	RIBIERE Raymonde		
DG - 6	GUELLERIN François		
DI - 5	Famille MAUPOINT		
DL - 1	Familles MAUPIOU / MAUPOINT		
DM - 1	Familles FOUCAULT / JOINEAU / PICHARD		
DO - 3	LECLERC Alfred - LECLERC Laure		1935 - 1971
DP - 1	Famille BOUCHER		
DP - 5	PICARDA Joseph - Marianne née PALIERN	1890 / 1898	1966 / 954
DU - 4	ENAUT Théophile - E. née TASSINE	1881 / 1878	1965 / 1923
DU - 5	SANGUY Marcel	1895	1969
DU - 6	AVRIL Louis	1882	1963
DYA - 4	Familles KUZIORA / PICHARD / PLOUZEAU		
DYA - 7	IMBERT Jean / IMBERT Théophile	1861 / 1899	1952 / 1972
DZ - 2	Familles BOUCHER / NORMAND		
DZ - 3	Famille GIRARD		
DZ - 4	Famille GIRARD		
GB - 3	AUCHER Julien	1900	1948
GG - 5	BOUCHET Joseph - Eléonore née GIRARD	1866 / 1871	1949 / 1957
GH - 1	Famille BILLETTE		
GH - 4	GUERTIN Emile - Georgina née OURY	1885 / 1891	1963 / 1973
GI - 4	ARCHAMBAULT Jules		1938
GI - 5	ANGELIAUME Léonie née GUILLEAU / ANGELIAUME Roger	1892 / 1889	1962 / 1914
GJ - 2	DUPONT Fernand		03/11/1918
GJ - 3	MENAGE Camille		03/09/1915
GJ - 4	OURY Baptiste		25/09/1918
GJ - 5	FAMILLE JAULIN / Philomène HOUILLER		
GN - 6	BERNIER Eugénie / BLANDIN Pierre		
GP - 3	Familles AYRAULT / DUPRE		
GP - 4	Famille DAVIONNEAU		
GQ - 6	MARCHE Marie Louise née GIRALT	1888	1966
GR - 1	AMIRAULT Léon Marius / AMIRAULT Arlette	1915 / 1928	1959 / 2005
GU - 1	Famille LABROUSSE		
GU - 2	PEAN René	1906	1982
GU - 7	OURY Hyppolite		
GW - 2	OURY Marie		30/08/1915
GX - 2	OURY Clodomir		13/03/1915
GX - 4	Famille TRANCHANT		

A l'issue de la procédure qui s'achèvera le 31 mai 2022, les emplacements des sépultures dont les concessions n'auront pas été reprises, reviendront dans le domaine communal.